

Formation dédiée au Comité Social Economique en Mayenne

Organisé par [CPIE Mayenne Bas Maine](#)

du 09/03/2026 au 13/03/2026

5 jours

53000 Laval, France Pays de la Loire

Tous les employeurs, quels que soient leur forme juridique, doivent organiser les élections du CSE, dès lors qu'ils emploient au moins 11 salariés*.

*Selon la convention signée par la structure, le seuil peut même être inférieur (6 salariés avec la convention Eclat par exemple).

Lors d'un premier mandat, les salariés élus CSE, doivent participer à une formation obligatoire de 5 jours, nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Intervenants

Syndicat Printemps écologique

Organisme de formation : [CPIE Mayenne Bas Maine](#)

Organisme de formation : Syndicat Printemps Ecologique

Date limite d'inscription :
27/02/2026

Référent formation : Aude Leblanc

Mail : aude.leblanc@cpie-mayenne.org